

ECRITS PROFESSIONNELS

ECRIRE PROFESSIONNELLEMENT

REF: FC1612



3 jours de formation



En Inter : 600 € /participant
En Intra : nous consulter



Ouverture dès 6 participants (en inter)
Ou sur demande (en intra)



ÉTABLISSEMENT MARSEILLE
59 Av de St Just - 13013 Marseille
ÉTABLISSEMENT AVIGNON
Hamadryade -Bat B
55 Allée Camille Claudel - 84140 Avignon
ANTENNE ARLES
12 chemin du Temple - 13200 Arles
SUR SITE EN INTRA
imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16



www.imf.asso.fr

SIÈGE SOCIAL
IMF RIS - 59 Avenue de St Just
Domaine d'Hippone
13013 Marseille
TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10
MAIL : imfinfos@imf.asso.fr



EVALUATION 2022 : 9/10

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les établissements et services du social et du médico-social doivent répondre à plusieurs obligations : rédaction du projet institutionnel, co-construction du projet personnalisé, élaboration de projet d'équipe éducative ou d'activité, mise en œuvre d'évaluations, traçabilité des actions, etc.

Les professionnels sont ainsi sollicités tant dans la compréhension des enjeux qui sous-tendent ces pratiques que dans la traduction écrite de leur travail (objectifs, descriptif des actions conduites, transmission d'information, etc.).

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Repérer les différents types d'écrits professionnels (quels écrits ? Pourquoi ? pour qui ? quand ?)
- Augmenter sa maîtrise de l'écrit (comment écrire ?) et engager sa responsabilité dans le respect du cadre légal et institutionnel (secret professionnel ; obligation de discrétion ; dénonciation).
- Enrichir son rapport à l'écriture pour mieux écrire.

PROGRAMME

Les contenus de formation articulent expériences des participants et apports théoriques

01. Les obligations de la loi 2002-2

02. Présentation des différents écrits professionnels : caractéristiques, périodicité et fonction

03. Adaptation de l'écrit au destinataire : personne concernée, partenaire, commanditaire, équipe, direction, famille, etc.

04. Les enjeux de l'écrit :

- Reflexivité, distanciation, information, référence, traçabilité, etc
- Implications juridiques vis à vis des destinataires et des personnes accompagnées

05. Supports et règles de diffusion (courrier, cahier de transmission, dossier, outil informatique)

06. Auto-évaluation de son propre rapport à l'écrit

07. Repérer sa place et sa responsabilité en tant que rédacteur

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis en fin de session.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.imf.asso.fr (Formation continue - Rubrique Communication professionnelle).